



Les nouvelles de la Maison de l'urbanisme Famenne- Ardenne

Lettre d'information n°76 - Décembre 2023

Au sommaire

1. Vœux 2024
2. Validation de la réforme du Code du développement territorial (CoDT)
3. SAVE THE DATE - (In)Formation - Référentiel *Gestion durable des eaux pluviales* 15.02

1. Vœux 2024

La Maison de l'urbanisme Famenne-Ardenne tient à vous souhaiter **une excellente année 2024** qui, comme vous le découvrirez, ne manquera pas de projets...



2. Validation de la réforme du Code du développement territorial (CoDT)

A l'heure de cloturer cette année civile, nous apprenons que ce 14 décembre, sur proposition du Ministre de l'Aménagement du territoire Willy Borsus, le Parlement de Wallonie a validé la réforme du Code du développement territorial (CoDT).

Le **nouveau décret**, qui **entrera en vigueur le 1er avril 2024**, comporte cinq volets :

1. Il adapte le CoDT aux objectifs de réduction de l'étalement

- urbain et de l'artificialisation en créant le concept novateur d'optimisation spatiale
2. Il procède à l'abrogation du décret du 5 février 2015 relatif aux implantations commerciales, ce qui a pour conséquence que les futurs permis d'implantations commerciales deviendront des permis d'urbanisme
 3. Il procède à plusieurs améliorations du CoDT, notamment en ce qui concerne la procédure de délivrance de permis et en matière de charges d'urbanisme
 4. Il propose de nouvelles mesures en matière de lutte contre les inondations et il intègre les recommandations de la commission d'enquête parlementaire chargée d'examiner les causes et d'évaluer la gestion des inondations de juillet 2021
 5. Il tire les leçons administratives du covid.

Pour en savoir plus...

3.(In)Formation - Référentiel Gestion durable des eaux pluviales 15.02

The poster features a green and white design with a background image of a flooded street. Text on the poster includes: '1 journée = 2 moments', 'Hotton, le 15 février 2024', '(In)formation REFERENTIEL Gestion durable des eaux pluviales', logos for 'Maison de l'urbanisme', 'IDELUX EAU Wallonie', and 'epn', a QR code with the text 'Infos et inscription', and two callouts: 'A destination des communes' (Elus locaux, Services d'urbanisme..., Présentation du référentiel - 13h, Atelier numérique - 14H30) and 'A destination des CCATM' (Présentation du référentiel - 19h). At the bottom, it states: 'Une initiative de la Maison de l'urbanisme Famenne-Ardenne', 'Renseignements 084 / 45 68 60', and 'Inscription : <https://ii1.su/LvG51>'.

À la demande du Service public de Wallonie - Territoire, la Maison de l'urbanisme propose, avec le soutien d'IDELUX Eau, une (in)formation à destination des communes et des membres des CCATM du territoire de la MUFA.

Dans la foulée des présentations du premier référentiel ayant pour thème « Constructions et aménagements en zones inondables », ce deuxième référentiel apporte à la fois un volet stratégique et des outils permettant aux communes de prévenir et agir au mieux sur la problématique des inondations. A travers les 3 principes généraux de prise en compte du risque d'inondation dans le cadre de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme et les 14 balises du schéma décisionnel «Évaluer, Éviter, Atténuer, Compenser», nous tenterons de déterminer les leviers permettant de rendre avis lors de l'analyse d'un dossier.

Public cible : (in)formation à destination des communes (élus, agents des services communaux concernés...) et des membres des CCATM des communes adhérentes de la MUFA

Date : le 15 février

Accueil : Centre culturel de Hotton, rue des écoles 55, 6990 Hotton

Séance à destination des communes ou administrations

- **13h** | Présentation du référentiel
- **14h30** | Atelier d'appropriation du fichier Excel avec ou sans ordinateurs

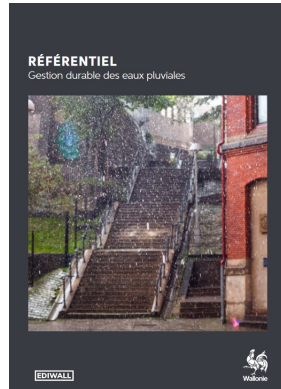
Séance publique à destination des membres des CCATM

- **19h** | Présentation du référentiel

PAF : Gratuit mais **Inscription obligatoire**

Renseignements : Maison de l'urbanisme Famenne-Ardenne : contact@mufa.be | tél. 084 45 68 60

[Lien d'inscription](#)



Référentiel *Gestion durable des eaux pluviales*

Une gestion durable des eaux pluviales consiste à limiter autant que possible la mise en mouvement des eaux de pluie récoltées au sein de parcelles ou de sites partiellement bâtis. Ceci doit permettre de réduire les impacts environnementaux et économiques liés à la gestion de l'eau ainsi que les risques d'inondation en aval du projet.

Une publication du SPW / EDIWALL

Auteurs : Jacques Teller (dir.), Mathilde Flas , Meriem Lina Moulana, Lucas Onan, Joël Privot | Local Environment Management and Analysis| LEMA et Pierre Archambeau | Hydraulics in Environmental and Civil Engineering | HECE - Université de Liège

[Lien de téléchargement](#)

MAISON DE L'URBANISME
FAMENNE-ARDENNE asbl



Wallonie

Maison de l'urbanisme Famenne-Ardenne avec le soutien de la Wallonie

Rue de l'Ancienne Poste 24, 6900 Marloie
084/456860 | info@mufa.be | <http://www.mufa.be>
BCE : 860 602 806 - RPM Liège (Marche)
N° compte : BE82 7512 0485 7168

Vous avez reçu cet e-mail car vous avez marqué votre intérêt pour notre association ou nos activités en communiquant vos coordonnées à la MUFA.

- Si nous n'avons aucune réaction de votre part, nous supposons que vous êtes encore partant pour recevoir les nouvelles de la MUFA. En décidant de vous désinscrire ci-dessous, vous serez retiré de la liste d'envoi de la newsletter.
- Si vous souhaitez également être retiré du carnet d'adresse de la MUFA, merci de nous envoyer un email à l'adresse info@mufa.be.

[Se désinscrire](#)



© 2020 MUFA